



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

**Acquisition de fournitures administratives - Lancement d'un Appel
d'Offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040013

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 19 septembre 2003 le Conseil Municipal avait autorisé le lancement d'un Appel d'Offres pour l'achat de fournitures administratives comprenant trois lots :

- lot 1 : fournitures administratives
- lot 2 : enveloppes
- lot 3 : papier

Pour le lot 3 Papier, deux solutions étaient proposées aux candidats :

- une solution de base composée uniquement de papier traditionnel,
- une solution technique incluant du papier recyclé.

A l'ouverture des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 26 novembre 2003, s'est prononcée pour la deuxième solution : avec papier recyclé.

Les offres des candidats dans la solution choisie par la Collectivité n'ayant pas donné satisfaction, l'Appel d'Offres a été classé sans suite et le lancement d'un nouvel Appel d'Offres décidé avec révision du cahier des charges qui ne comporte désormais qu'une seule solution : celle du papier recyclé.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)